

# Compte rendu de commission **URBANISME/ASSAINISSEMENT** du 6 mai 2010

## Présents :

BOURROU : MC KERGOAT – St WAGNER  
BREUILH : M BECHADE  
CENDRIEUX : C CABRILLAC  
CHALAGNAC : J MANEIN  
CREYSSENSAC : C DENIS – P LERAT  
EGLISE NEUVE DE V : D FRADON  
FOULEIX : JP BENINCA- C BONVOISIN  
GRUN BORDAS : G MOTARD

LACROPTÉ : M CHEVREUX  
SALON : M GRELLETY  
SAINT AMAND DE V : E JEAMMET  
SAINT MICHEL DE V : P CHADOURNE  
SAINT PAUL DE SERRE : JP VIROL  
SAINT MAYME DE P : C ROULEAU - JL DILLON  
VERGT : R CACAN – C BESSE – P HENNINOT  
VEYRINES DE V : JL NOYER

Excusés : R. COLLINET, Y LEYNAERT, G LE ROUX, G PEYROUNY

M GRELLETY expose le déroulement de la réunion :

- 1) Présentation du bilan intermédiaire du service urbanisme
- 2) Présentation du bureau d'étude retenu pour l'élaboration du PLU intercommunal
- 3) Ateliers du CAUE
- 4) Présentation de la mission d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité)

### **1) Présentation du bilan intermédiaire du service urbanisme :**

Un bilan intermédiaire du nombre de dossiers traités par le service urbanisme avait été demandé lors d'une précédente réunion. Il présente les chiffres par communes et par type de dossiers pour les 9 premiers mois (du 01/08/2009 au 30/04/2010). Le nombre de permis de construire a sensiblement baissé par rapport à l'année passée (estimation : -17 %). A contrario, les demandes de certificat d'urbanisme sont en nette hausse.

### **Cf : tableau annexé à ce compte-rendu**

Des questions diverses ont été posées notamment concernant les différentes taxes d'urbanisme.

Pour rappel, les communes de Cendrieux, Creysensac et Bourrou ont instauré la taxe sur la cession de terrains rendus constructibles par le document d'urbanisme. Cette taxe est due par le vendeur de terrains à bâtir : la commune perçoit donc une petite partie de la plus-value perçue par le vendeur.

Concernant la taxe locale d'équipement, les communes de Breuilh, Cendrieux, Creysensac, Eglise Neuve et St Paul de Serre l'ont votée, à des taux différents. Cette taxe est due par le demandeur du permis de construire et est calculée sur la surface hors œuvre nette du projet de construction.

→ *Il a été demandé de préciser tout cela lors d'une prochaine commission avec présentation de simulation pour ensuite réfléchir à une éventuelle harmonisation des taxes et des taux sur le territoire.*

Le problème du financement des extensions de réseaux d'eau potable a été soulevé, notamment pour les communes du territoire du SIAEP de la Région de Vergt. Depuis cette année, le syndicat ne prend plus en charge les extensions, même celles inférieures à 75 m. Les déplacements de conduites en terrains privés sont quand même financés par le syndicat mais la programmation parfois longue, peut bloquer certains permis de construire.

→ *M. GRELLETY souhaite que certains points, notamment pour les extensions en terrains privés, soient éclaircis par le syndicat de la région de Vergt.*

## **2) Présentation du bureau d'étude retenu pour l'élaboration du PLU intercommunal**

M. GRELLETY rappelle que 16 bureaux d'études ont retiré le cahier des charges et 6 ont répondu à l'offre.

Parmi les 6, 4 ont retenu notre attention. Un questionnaire complémentaire a été envoyé pour pouvoir comparer au mieux les offres. Une analyse précise a été faite, en partenariat avec les services de la DDE de Saint Astier et de Périgueux (pour la partie numérisation). Cette analyse a permis de mettre en exergue 2 bureaux d'études, CITADIA (Montauban) et DUBOIS (Bordeaux).

La commission d'appel d'offres a décidé de les auditionner avant de prendre une décision.

L'audition a confirmé que CITADIA avait des atouts que DUBOIS n'avait pas :

- Des expériences en PLUi (notamment celui de Eyraud Lidoire)
- Une équipe très complète, pouvant assurer la numérisation en interne conformément au cahier des charges.
- Concertation très élaborée
- Un délai d'exécution de 26 mois (délais administratifs inclus)

La commission d'appel d'offres a décidé à l'unanimité de retenir le bureau d'études CITADIA. Le montant de la prestation s'élève à 110 000 € HT.

**Cf : méthodologie annexée à ce compte-rendu**

## **3) Ateliers du CAUE**

Il est rappelé que le CAUE en partenariat avec l'ATD, organise des ateliers sur les thèmes de l'éco construction, de l'énergie et des agendas 21 communaux et intercommunaux sur des demi-journées. Ces journées sont **réservées aux élus** et peuvent être une bonne base de réflexion pour vos futurs projets communaux. Inscrivez-vous !

**Cf : contenu des ateliers et fiche d'inscription annexés à ce compte-rendu**

## **4) Présentation de la mission d'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)**

Cette nouvelle mission a été confiée à Sylvain Desthomas depuis avril 2009. Elle consiste à :

Réaliser le document unique (outil de recensement des risques et de planification : rencontre des agents, visite des locaux de travail, rédaction du document, rencontres avec le préventeur du CDG...)

Rédiger le règlement intérieur pour la partie hygiène et sécurité

Recenser les accidents du travail

Rechercher les équipements de protections individuels

Registre de sécurité

Supports de communication sur les lieux de travail

### **Missions supplémentaires confiées à l'ACMO :**

Trousses à pharmacie dans les écoles et centres de loisirs (inventaire, devis, gestion groupée)

Formation lers secours

Achat défibrillateurs

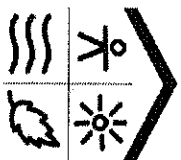
Gestion de la grippe A

Règlement intérieur partie dispositions générales

Réalisation de documents pour gestion des congés et absences exceptionnelles

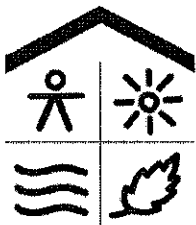
Exercices d'évacuation (recensement des équipements d'alarme)

Temps consacré à la mission : 335h (depuis avril 2009)



## LES ATELIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE Réseau des élus de Dordogne

18 Mai 2010 à LATD	25 Mai à LATD	1 <sup>er</sup> Juin à LATD
<p><b>ATELIER ECO CONSTRUCTION</b></p> <p><b>Habitat et éco construction</b></p> <p>13h30 Accueil</p> <p>14h 15h Lotissement Basse Consommation Commune de Saussignac, Bernard Collet, adjoint</p> <p>15h 16h Lotissement de 8 maisons en pin des Landes Commune de Garein (40) Philippe Sartre, maire</p> <p>Pause</p> <p>16h30 Rénovation d'un logement social en éco construction Commune de Villars, Jean Pierre Grohlier, maire</p> <p>17h30</p> <p>18h30</p> <p>Conclusion :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expérience fait méthode » Sylvain Marmande CAUE 24</li> <li>• Identifier le thème et les élus référents du prochain atelier Eco construction.</li> </ul> </p>	<p><b>ATELIER ENERGIES</b></p> <p><b>Energie et bâtiments publics</b></p> <p>13h30 Accueil</p> <p>14h 15h30 Apports techniques réglementation thermique et énergies Myriam Cosset, CAUE 24</p> <p>15h30 16h30 Groupe scolaire à énergie positive, gymnase et éco lotissement HQE BBC Pascal Coste, maire et président de la communauté de communes de Beynat (19)</p> <p>Pause</p> <p>17h00 18h Etude de cas sur l'école de Saint Jory Chalais, Bernard Vauriac, maire avec contributions des participants</p> <p>18h 18h30</p> <p>Conclusion :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le thème et les élus référents du prochain atelier Energies.</li> </ul> </p>	<p><b>ATELIER DEMARCHES GLOBALES ET LABELS</b></p> <p><b>Elaboration d'un Agenda 21 communal et Intercommunal</b></p> <p>13h30 Accueil</p> <p>14h 15h30 Table ronde avec des élus en charge de Agenda 21 : Michel Duclos pour la Communauté de communes du Sarladais, Jérôme Perdrix, conseiller pour la commune d'Ayen (19), Philippe Ducène ou son représentant pour la commune de Sainte Alvére ( à confirmer).</p> <p>Pause</p> <p>16h L'approche des bureaux d'études : Association Notre Village Terre d'Avenir, Céline Pinot XPS développement, Patrick Smith</p> <p>17h30</p> <p>18h30</p> <p>Conclusion :            Tour de table pour identifier:  <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Agenda 21 potentiels</li> <li>• les interrogations en suspens</li> <li>• le thème et les élus référents du prochain atelier Démarches globales et Labels.</li> </ul> </p>



## Bulletin de pré inscription

A retourner par fax, mail ou courrier postal à

ATD 24

Fax : 05.53.09.44.33

Mail : [v.valles@atd24.fr](mailto:v.valles@atd24.fr)

2, place hoche 24 000 Périgueux

**Avant le 2 avril 2010**

**NOM et PRÉNOM :** .....

**Fonction / responsabilité :** .....

**Collectivité :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone / Fax :** .....

**E-mail :** .....

**Souhaite participer à :**

- l'atelier « Habitat et Eco construction » du 18 mai
- l'atelier « Energies et Bâtiments publics » du 25 mai
- l'atelier « Démarches Globales et Labels » du 1<sup>er</sup> juin

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

☎ : 05.53.06.65.65

Valérie Valles [v.valles@atd24.fr](mailto:v.valles@atd24.fr)

Martine Granger [m.granger@atd24.fr](mailto:m.granger@atd24.fr)